

JACQUES COLIBERT
COMMISSAIRE AUX APPORTS
8 avenue Maréchal Montgomery
14 000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Apports effectués par Monsieur Hugues LANG dans le cadre de la constitution de la
SARL 2MG

SARL 2MG

Société à Responsabilité Limitée en cours de constitution

1 Rue des Forrières

27600 FONTAINE BELLENGER

Monsieur,

En exécution de la mission de Commissaire aux Apports qui m'a été confiée sur décision de Monsieur Hugues LANG, associé à 50% de la société 2MG en cours de constitution, par acte sous seing privé en date du 8 février 2012, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports en nature devant être effectués dans le cadre de la constitution de la société à responsabilité limitée 2MG.

Mon rapport comporte les quatre parties suivantes .

- 1. EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE**
- 2. DESCRIPTION, EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS**
- 3. VERIFICATIONS EFFECTUEES ET APPRECIATIONS**
- 4. CONCLUSION**

1. EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

1.1. SOCIETES CONCERNEES

1.1.1. SOCIETE 2MG (en cours de constitution)

La société 2MG, société en cours de constitution, est une société à responsabilité limitée au capital de 25 000 € dont le siège social sera à 1, Rue des forrières, 27600 FONTAINE BELLENGER.

Cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Evreux.

Son objet social tel que décrit dans le projet de statuts est le suivant :

Montage mécanique, transfert industriel, maintenance industrielle, gestion de projets et toutes activités annexes, et dans le cadre du montage et de la maintenance de machines de moyens de production charpente métallique (fabrication et montage), serrurerie, chaudronnerie, tuyauterie et électricité industrielle.

Son capital sera constitué de 100 parts sociales de 250 euros chacune de même catégorie.

1.1.2. APPORTS EFFECTUES

Il est effectué dans le cadre de la constitution de la société 2MG des apports en nature estimés à la somme de vingt-cinq mille euros (25 000 €).

L'apport en nature est constitué d'une entreprise individuelle artisanale de montage mécanique, transfert industriel, maintenance industrielle, gestion de projets, exploitée à 1, Rue des forrières, 27600 FONTAINE BELLENGER pour laquelle Monsieur Hugues LANG est immatriculé au répertoire des métiers de l'Eure sous le numéro 519 809 099 RM 270.

1.2. BUT DE L'OPERATION

En apportant l'entreprise individuelle artisanale à une société qui dispose d'une personnalité juridique, l'entrepreneur individuel sépare le patrimoine de la société affectée à l'exploitation de l'activité, et son patrimoine personnel, il limite ainsi sa responsabilité.

1.3. PROPRIETE, JOUISSANCE ET CONDITIONS

La société 2MG sera propriétaire de l'entreprise individuelle artisanale à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Elle en aura la jouissance à compter du 1^{er} mars 2012.

2. DESCRIPTION, EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS EN NATURE

Comme indiqué précédemment, les apports en nature sont rémunérés de 100 parts sociales de la société 2MG, représentant 100% du capital de cette société.

Au terme des projets de statuts, ces actions sont évaluées au prix unitaire de 250 € soit une valeur globale d'apport de 25 000 €.

Ces parts sociales ont été estimées sur la base d'une évaluation de la valeur de l'entreprise individuelle artisanale de Monsieur Hugues LANG.

Cette évaluation a été fondée sur les éléments suivants .

➤ Méthode fondées sur la rentabilité

▪ Valeur de productivité

Bénéfice moyen retraité x taux de capitalisation (généralement admis par l'administration fiscale entre 12 et 15%)

- $3448 / 12\% = 28\,733 \text{ €}$

- $3448 / 15\% = 22\,987 \text{ €}$

▪ Capitalisation de la marge brute d'autofinancement (MBA)t :

MBA moyenne x nombre d'années (correspondant aux durées de financement)

- $5798 \times 4 = 23\,192 \text{ €}$

- $5798 \times 5 = 28\,990 \text{ €}$

En retenant des méthodes basées sur la rentabilité de l'entreprise, la valeur de celle-ci se situe entre 22 987 € et 28 990 € avec une moyenne de **25 976 €**.

➤ **Evaluation en valeur de marché**

▪ Méthode de l'actif net comptable corrigé .

Situation Nette Comptable + Plus-value latente (clientèle) – Moins-value latente (immobilisations corporelles)

$$10\,952 + 21\,766 - 434 = 32\,284 \text{ €}$$

▪ Méthode du Goodwill :

Actif net comptable corrigé (ANCC) + Goodwill

Avec Goodwill = $\frac{1}{2}$ (Valeur de rendement + ANCC) – ANCC

$$32\,284 + (-6\,291) = 25\,993 \text{ €}$$

En retenant des méthodes basées sur le patrimoine de l'entreprise, la valeur de celle-ci se situe entre 25 993 € et 32 284 € avec une moyenne de **29 139 €**.

La valeur de l'entreprise individuelle artisanale de M. LANG se situe entre **22 987 € et 32 284 €**, soit une moyenne globale des méthodes d'évaluation de $(22\,987 + 28\,733 + 23\,192 + 28\,990 + 32\,284 + 25\,993) / 6 = \mathbf{27\,030 \text{ €}}$.

3. VERIFICATIONS EFFECTUEES ET APPRECIATIONS

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie nationale des Commissaires Aux Comptes pour :

- Vérifier la réalité des éléments apportés
- Contrôler la valeur attribuée à ces éléments, sur la base d'une analyse des états financiers de l'entreprise, de sa rentabilité et de son patrimoine.

L'évaluation étant effectuée sur la base de la situation de l'entreprise individuelle arrêté au 31/12/2011, je me suis assuré qu'aucun événement de nature à remettre en cause la valeur des apports n'était intervenu depuis cette date.

4. CONCLUSIONS

Sur la base de mes travaux, je conclus que la valeur des apports s'élevant à 25 000 € n'est pas surévaluée.

La valeur globale des apports à la société 2MG correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales émises.

Fait à CAEN, le 17 février 2012

Jacques COLIBERT

Commissaire aux apports

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop.